

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Le collectif de défense des bureaux de Poste fait le forcing

→ Les collectifs de défense des bureaux de Poste de Château-Arnoux-Saint-Auban, Mane/Saint-Maime/Dauphin, La Motte-du-Caire/Turriers, Saint-Etienne-les-Orgues, Sainte-Tulle, Revest-du-Bion et Villeneuve ont été reçus mercredi 11 avril par le président du conseil départemental René Massette et deux conseillères départementales.

Ils ont évoqué les conséquences pénalisantes pour les usagers de l'application de la politique de la direction de La Poste par la réduction d'horaires d'ouverture des bureaux de Poste.

Le président du conseil départemental s'est engagé sur plusieurs points. Une motion adaptée à la situation du 04 va être proposée au conseil départemental à ce sujet.

Le conseil départemental va demander à La Poste le gel des mesures restrictives d'horaire, jusqu'à l'échéance de l'actuel contrat de présence postale territoriale en 2019, comme cela s'est fait à Château-Arnoux, et qu'un moratoire sur toute transformation des conditions de fonctionnement actuellement en vigueur soit respecté pour tous les bureaux de Poste du département.

Les collectifs appellent quant à eux à un rassemblement à Saint-Étienne-les-Orgues ce mercredi 18 avril à 10 h pour garder le bureau ouvert du lundi au samedi.